

DÉPISTAGE DE LA COVID-19 PAR GARGARISME DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES

La Prairie, le 12 novembre 2021 – Avec la circulation active du virus de la COVID-19 dans certaines écoles primaires du Québec, la Santé publique recommande actuellement que les enfants et les membres du personnel d’une école qui ont été en contact avec un seul cas confirmé de COVID-19 dans leur classe et qui ne présentent pas de symptômes effectuent un dépistage préventif, dans une clinique de dépistage.

Dans ce contexte, le Centre intégré de Santé et de Services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSS-MO), en collaboration avec le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, propose une nouvelle offre de service de dépistage par gargarisme. Destinée aux élèves du primaire (excluant les élèves de l’enseignement préscolaire), cette forme de dépistage peut se faire directement à l’école lors d’une première déclaration de cas positif à la COVID-19 dans un groupe, sous réserve de la disponibilité des ressources du CISSS-MO. Cette nouvelle façon de faire permet d’éviter aux enfants de s’absenter de l’école et aux parents, du travail. Ce faisant, l’implantation débutera à compter de la semaine du 15 novembre 2021, dans six écoles qui serviront de projets pilotes.

Écoles concernées par les projets pilotes de dépistage par gargarisme à compter du 15 novembre 2021

- École Daigneau à Napierville
- École Aquarelle-Armand-Frappier à Saint-Constant
- École Jacques-Barclay à Saint-Mathieu
- École Louis-Lafortune à Delson
- École Saint-Jean-Baptiste à Châteauguay
- École Gérin-Lajoie à Châteauguay
- École Marc-André-Fortier à Châteauguay

Selon l’évolution de la situation, d’autres écoles pourraient se voir offrir de procéder à des dépistages de la COVID-19 par gargarisme. Vous en serez alors informés par le biais de la direction de l’école.

Une fois de plus, nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

La Direction générale